



Genève, le 11 novembre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

Bilan du dispositif de prévention socio-éducative des radicalisations religieuses et politiques violentes «Gardez le lien»

Après trois ans et demi de fonctionnement – et 126 situations traitées et accompagnées –, le département de la cohésion sociale (DCS) dresse un bilan très positif des mesures mises en place dans le cadre du dispositif de prévention socio-éducative «Gardez le lien». Grâce à un suivi individuel de situations en lien avec la radicalisation, divers programmes de formation pour les professionnel.le.s ainsi que des projets de prévention spécifiques, notamment auprès des jeunes, le dispositif a pu répondre au besoin des acteurs du terrain et des particuliers en offrant de l'information, un conseil spécialisé ainsi qu'un accompagnement individuel de chaque situation. En 2019, le dispositif «Gardez le lien» a reçu le soutien de la Confédération dans le cadre du plan d'action national (PAN) de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

Ce dispositif, le premier en Suisse romande, ainsi que la plateforme d'expert.e.s et de spécialistes pluridisciplinaires, ont été développés avec comme objectif de prévenir les ruptures familiale, scolaire et socio-professionnelle de personnes en situation de vulnérabilité qui pourraient être attirées par une idéologie ou un mouvement justifiant une forme de violence pour parvenir à ses fins.

Afin d'apporter des informations spécialisées et de répondre aux inquiétudes et interrogations des particuliers ainsi qu'aux professionnel.le.s interpellé.e.s par les questions des radicalisations violentes, le canton a mis en place en juin 2016 une messagerie sur le site gardezlelien.ch, puis ouvert en décembre 2016 une permanence téléphonique, le 0800 900 777.

Depuis le 1er juillet 2019, ces deux moyens de contact sont gérés par l'association Rhizome, composée de spécialistes aptes à répondre aux demandes des particuliers et des professionnel.le.s tout en garantissant la confidentialité et l'anonymat, afin que des parents, proches et ami.e.s osent appeler et demander de l'aide. Il est important de préciser que «Gardez le lien» est un dispositif préventif indépendant des mesures d'ordre sécuritaire mises en place par les autorités compétentes.

Depuis 2016 et la création de «Gardez le lien», 126 situations ont pu être traitées et accompagnées de manière individuelle. La plupart des questions concernaient l'extrémisme religieux, avant tout l'islam radical (85%), l'extrémisme de droite (4%), l'extrémisme de gauche (3%) et d'autres violences (8%). Environ 50% des demandes provenaient de proches (parents/famille élargie, ami.e.s), 46% d'institutions publiques, soit principalement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) et du domaine social et éducatif, et 4% d'organisations privées.

Tranches d'âge et provenance des demandes

Concernant les situations reçues, 63% concernent des hommes et 37% des femmes. Concernant ces dernières, on remarque une prédominance de mineures (de 12 à 17 ans) et de jeunes adultes (de 18 à 25 ans). Concernant les hommes, les cas suscitant des inquiétudes concernent principalement les jeunes adultes (de 18 à 25 ans) et les adultes (plus de 25 ans).

En ce qui concerne la provenance territoriale des demandes, 74% de ces dernières proviennent du canton de Genève et le reste d'autres cantons, notamment romands. Environ 10% des situations ont représenté un danger concret pour la personne elle-même ou l'entourage et ont, selon une maxime de précaution, dû être signalées à la police.

Les nombreuses situations suivies et accompagnées par les professionnel.le.s du dispositif ont pu trouver dans la plupart des cas une issue positive en créant ou recréant un lien social afin d'éviter des ruptures sociale, scolaire et professionnelle. Le but étant, notamment en ce qui concerne les jeunes en échec, de favoriser leur réinsertion, de réfléchir avec eux sur les raisons de leur détresse et de créer de nouvelles perspectives socio-professionnelles pour éviter qu'ils ne se tournent vers des idéologies et mouvements extrémistes prônant la violence.

Ces trois dernières années, un réseau dense de collaborations avec les associations et institutions a également été établi et des plateformes interdépartementales ont été créées. De nombreuses et nombreux professionnel.le.s ont été formé.e.s aux questions portant sur la radicalisation violente et savent ainsi mieux analyser les phénomènes qu'ils ou elles rencontrent sur leur terrain et ainsi réagir aux problématiques liées à la radicalisation. Un savoir-faire généré autour de cette thématique a ainsi pu être développé au fur et à mesure.

Une nouvelle édition 2019 de la campagne sera lancée ce mois-ci, avec des dépliants et des affiches qui seront distribués dans les associations et institutions. Une courte vidéo sera également diffusée dans les véhicules des Transports publics genevois.

La prévention de toutes les radicalisations violentes religieuses et politiques est un véritable enjeu de la cohésion sociale. Il est indispensable de continuer à développer le dispositif axé sur la prévention socio-éducative qui permet de désamorcer le processus de radicalisation avant que les personnes ne se tournent vers des idéologies et mouvements extrémistes, créant ainsi des ruptures du lien social et mettant en cause les fondements démocratiques de nos sociétés.

Pour toute information complémentaire :

M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32.